

## **Le Maroc réagit face aux violations du cessez-le-feu par le Polisario à Tifariti**

13/12/2007

Dans une lettre au Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon, le ministre fait état de la passivité de la MINURSO, face à la multiplication des incursions militaires des autres parties dans cette zone, "à partir du territoire algérien, sans aucune réaction de la MINURSO, pourtant chargée de veiller au respect du cessez-le-feu".

"De plus, ces mouvements, organisés par des éléments armés, sont accompagnés de déclarations publiques qui, outre leur caractère belliqueux, évoquent de graves allégations, telles que +territoires libérés+ ou encore +zone sous souveraineté+, souligne le ministre, rappelant que la zone tampon a été volontairement aménagée pour "éviter un nouvel accrochage, notamment avec l'armée algérienne et contribuer à la consolidation du cessez-le-feu", proclamé en 1991.

Le ministre souligne également "la forte émotion et la grande préoccupation" suscitées parmi le peuple marocain par "les agissements dangereux des autres parties", qui assument pleinement la responsabilité de cette escalade et de ses conséquences préjudiciables sur les efforts menés par les Nations unies pour le règlement de cette question.

"Ce récent développement altère gravement le climat de sérénité indispensable à la poursuite du processus de négociations et compromet, ainsi, sérieusement les chances de réussite du 3ème round auquel vous avez invité officiellement, la semaine dernière, les parties", souligne le ministre qui précise que "le Royaume du Maroc se réserve le droit de prendre toutes les actions nécessaires en vue de réagir à cette évolution regrettable que le Peuple marocain dans son ensemble rejette et dénonce".

Voici le texte intégral de cette lettre :

"Monsieur le Secrétaire Général, Le Royaume du Maroc n'a pas cessé, ces dernières années, d'alerter l'Organisation des Nations Unies sur les agissements dangereux du Polisario, soutenu par l'Algérie, dans la zone établie à l'est du dispositif de défense.

Par sa lettre du 6 décembre dernier, le Représentant Permanent du Royaume du Maroc auprès de l'ONU avait déjà attiré votre attention sur la gravité de la violation du cessez-le-feu que ces parties s'apprêtaient à perpétrer dans cette zone, à l'occasion de la tenue, du 14 au 18 décembre, d'un +congrès+, précisément à Tifariti.

Le Royaume vous a demandé, alors, de bien vouloir prendre les mesures nécessaires, en vue de faire face à ces actions, à la fois dangereuses et provocatrices, qui menacent la paix et la stabilité dans la région. De tels agissements sont, au demeurant, contraires au climat de confiance et de sérénité qui doit prévaloir à ce moment crucial du processus de recherche d'une solution politique, négociée à ce différend régional.

Aujourd'hui, je me vois contraint de vous écrire, au moment où les autres parties multiplient les incursions militaires dans cette zone, à partir du territoire algérien, sans aucune réaction de la part de la MINURSO pourtant chargée de veiller au respect du cessez-le-feu, proclamé le 6 septembre 1991.

De plus, ces mouvements, organisés par des éléments armés, sont accompagnés de déclarations publiques qui, outre leur caractère belliqueux, évoquent de graves allégations, telles que +territoires libérés+ ou encore "+zone sous souveraineté+. Or, et comme vous le savez, la zone à l'est du dispositif de défense, qui fait partie intégrante du territoire du Sahara occidental, avait, alors, été volontairement aménagée pour prévenir tout



nouvel accrochage, notamment avec l'armée algérienne et contribuer à la consolidation du cessez-le-feu.

Cette nouvelle violation caractérisée du cessez-le-feu, l'attitude passive de la MINURSO à son égard, ainsi que les propos négatifs et agressifs qui l'accompagnent provoquent une forte émotion et une grande préoccupation de l'ensemble des composantes du peuple marocain. Aujourd'hui même, le Parlement marocain a tenu, en session plénière conjointe de ses deux chambres, une réunion urgente et extraordinaire dédiée exclusivement à ce regrettable développement. Ladite réunion a été sanctionnée par un communiqué portant rejet unanime et condamnation ferme de cette nouvelle manœuvre des autres parties.

Source : MAP

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=politique&id=1300>